



Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	Groupe des Spécialistes des Plantes de Madagascar (GSPM)
Intitulé du projet	SAVOIRS TRADITIONNELS, VALORISATION ET RESTAURATION DES ESPECES PATRIMONIALES DANS LA FORET CLASSEE DE VOHIBOLA (SAVAR)
Numéro de subvention	011/16/BIO0
Date du rapport	

Hotspot CEPF : Reserve Communautaire de Vohibola

Orientation stratégique :

Le projet est rattaché à la direction stratégique 1, de donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires

- Appuyer les communautés locales pour préparer et mettre en œuvre des mesures de conservation et de gestion de la biodiversité répondant aux principales menaces au niveau des sites prioritaires.
- Appuyer la mise en place de modèles économiques permettant d'améliorer à la fois les conditions de vie et la conservation de la biodiversité
- Renforcer les capacités techniques, administratives et financières des organisations locales de base et de leurs partenaires

Montant de la subvention : 56 000 000 Ariary

Dates du projet : Janvier 2017-Juin 2018

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

Association Razan'i Vohibola : En tant que Associations communautaire gestionnaire locale de la forêt de Vohibola, cette association travaille en étroite collaboration avec GSPM pour la réalisation du projet SAVAR, elle participe activement à toute les activités réalisées tel que les

distributions des semences et des outils de la communication, la peinture des pirogues pour la pêche dans la zone, la vérification participative des unités écologiques présentes dans la zone et leur emplacement, la validation du PAGs et l'explication et la discussion sur les axes stratégiques contenus dans le PAGs de Vohibola, les différents rôles et engagement des autorités locales et des gestionnaires selon le PAGs. Elle facilite la réalisation des activités du projet.

Communautés locales : elles sont les bénéficiaires et participants directes dans la mise en œuvre et la réalisation des activités du projet SAVAR. Elles bénéficient de la distribution des semences améliorées de riz et de maïs, de la peinture de pirogues, de la mise en place de barrage traditionnel et de la plantation d'espèces utiles dans chaque village.

Fokontany, Communes et District : Ce sont les autorités administratives compétentes au niveau local. Ils autorisent et valident la mise en œuvre du projet. Ces autorités facilitent l'approche et la réalisation du projet au niveau local auprès des communautés locales.

Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Atsinanana (DREDD Ats), la Circonscription des eaux et forêts (CIREF) : ce sont les autorités environnementales régionales ; la mise en œuvre du projet SAVAR est grâce à l'autorisation du DREED. Elles ont contribué effectivement dans la validation du PAGs et la supervision de la gestion de la forêt de Vohibola.

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Les pratiques et savoirs locaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles et aux espèces patrimoniales ont été bien identifiés, ce projet a permis aussi de connaître les principales activités sources de revenus des communautés locales et d'établir la liste des espèces patrimoniales et des espèces utiles. Des appuis aux activités génératrices de revenus comme la pêche et la culture ont été effectués. Une restauration des espèces patrimoniales et un reboisement des espèces utiles ont été faits avec les communautés locales. Des suivis et évaluation des activités réalisées ont été effectués au cours du temps. La carte d'occupation du sol et le plan de gestion de la forêt de Vohibola élaborés avec les communautés locales par zonation des écosystèmes et de la potentialité des ressources concernées ont été mis à jour et validés au niveau régional.

Les communautés sont conscientes de la disponibilité des espèces patrimoniales dans la forêt et ont des compétences et connaissances sur les techniques, difficultés ou facilités de propagation en pépinière et condition de développement in ou ex situ de ces espèces.

Les pêcheurs sont convaincus de l'importance de la peinture des pirogues et sont prêt à continuer cette activité par leur propre moyen.

Les populations riziculteurs de Tanambao sont confient par rapport au rendement qu'ils vont avoir suite à la mise en place du barrage et prévoient encore l'extension du canal d'irrigation jusqu'au village afin d'augmenter les bénéficiaires.

La mise à jour de la cartographie de la zone de Vohibola a permis de constater l'évolution de la formation végétale de Vohibola de 1984 à 2018. En 1984, la forêt dense humide occupait 77,5 % de la réserve. Entre 2004 et 2014, la dégradation est très importante. En effet, 65 % de la superficie des forêts denses humides ont disparu de 1984 à 2014. Ainsi la superficie des forêts dégradées et savanes arborées a augmenté à partir de cette année. Elle a presque doublé. Cette diminution est due principalement aux feux en 2001 et 2011. Le passage des feux a été marqué à la périphérie du fokontany Tampina, dans la partie nord et ouest de la réserve. L'allongement de la saison sèche et l'augmentation des températures dues à la variabilité climatique, facilitent

l'extension rapide des feux. De plus, la fabrication intensive du charbon de bois pendant la saison sèche (Mai à Août), dans certaines zones favorise l'entrée des feux vers la formation forestière.. Par conséquent, la surface des savanes arborées a presque doublé dans la réserve de Vohibola pour l'année 2004 à 2014

Le PAG révisé, validé par la communauté et le DREDD a permis de définir les grands axes d'activités à mener au niveau du site et sera un outils cadre pour la future activité au niveau de Vohibola

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
VOI structurés participant à la gestion des ressources naturelles	VOI Razan'i Vohibola ouvert dans toutes les discussions concernant la préservation de leurs ressources : identification et planification des activités prioritaires pour la gestion de leur ressources, élaboration de projet Large Grant soumis à CEPF

- b. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
VOI conscient de la présence des espèces patrimoniales méritent d'être conservées	VOI conscient de l'importance de la conservation des 5 espèces identifiées ainsi que leurs disponibilités dans la forêt de Vohibola.
VOI bien formés techniquement sur la restauration des espèces patrimoniales	Les VOI maîtrisant les techniques de propagation en pépinière et la restauration de deux espèces patrimoniales : <i>Faguetia falcata</i> et <i>Intsia bijuga</i> . VOI sont conscients de la difficulté de propagation en pépinière de <i>Asteropeia multiflora</i> , <i>Faucherea glutinosa</i> et <i>Humbertiodendron saboureaui</i> à cause la difficulté de trouver de graines et de sauvageons pour ces espèces. VOI conscient de la difficulté de reboiser des plantes hors forêt à cause de la qualité sableuse du sol, de l'inondation pendant les périodes de cyclone et de l'envahissement de <i>Grevillea</i> dans cette zone.
VOI sensibilisés et renforcés pour la gestion rationnelle des ressources naturelles	VOI aptes et motivés à mettre en œuvre les futures activités relatives à la gestion durable de la biodiversité de Vohibola grâce à leur implication dans la mise à jour du PAG plus particulièrement la carte de zonage.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Lors des différentes descentes sur terrain, les entretiens avec les communautés présentaient un problème, les gens sont très méfiants aux entretiens et quelque fois refusent même de s'entretenir avec l'enquêteur surtout quand il s'agit de la forêt de Vohibola. Ce problème est dû à l'existence des nombreux entretiens établit par l'ONG Man and The Environment (MATE) qui n'aboutit parfois à ce que les paysans désirent et entraines même des litiges entre les deux entités. Pour résoudre ce problème nous avons fait beaucoup d'échanges et de de discussion avec les communautés locales pour faire comprendre à eux nos objectifs ainsi que l'impact du projet sur leurs vies quotidiennes.

Le passage de cyclone dans la zone d'étude a entrainé des dégâts sur certaines cultures de maïs et du riz de la population et la destruction du barrage aménagée dans le village de Tanambao. Pour ceux qui arrivent à avoir un peu de production, nous avons conseillé aux communautés de garder le peu de rendement obtenu pour servir de semence pour la prochaine saison culturale. La réparation du barrage a dû être répété plusieurs fois à cause de la détérioration de son état mais nous avons réussi à le réhabiliter avec l'aide des communautés locales. Le barrage est maintenant fonctionnel et en bon état.

La restauration de toutes les espèces patrimoniales n'ont pas eu lieu à cause de la manque des graines et des sauvageons de quelque espèces comme *Faucherea glutinosa*, *Asteropeia multiflora* et *Humbertiodendron saboureaui*. Les recherches des graines dans les banques de graines et des sauvageons dans les autres forêts autour de la forêt de Vohibola restent vaines malgré les efforts effectués par les pépiniéristes. Ainsi, des reboisements des espèces jugées utiles par la population locale comme *Albizia sinensis* et *Ceiba petandra* ont été effectués afin combler les surfaces qui devront être reboisées par les espèces patrimoniales et d'atténuer l'exploitation des espèces forestières.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
1	Déterminer les pratiques et les connaissances			5 espèces patrimoniales (<i>Faguetia falcata</i> et <i>Intsia bijuga</i> , <i>Asteropeia multiflora</i> , <i>Faucherea glutinosa</i> et <i>Humbertiodendron saboureaui</i>) et 2 espèces utiles identifiées (<i>Albizia sinensis</i> , <i>Lepironia mucronata</i>)

	des communautés locales en termes d'utilisation, de gestion et de conservation de la biodiversité et identifier les espèces patrimoniales			
2	OS 2 Valoriser et restaurer les espèces à fortes indices d'utilisation et les espèces patrimoniales			<p>128 menages au niveau des 3 Fokontany Andranokoditra, de Tampina et de Topiana ont bénéficié de peinture de leu pirogues, et 153 ménages dans les mêmes Fokontany ont bénéficiés de semences de riz et de maïs</p> <p>100 ménages du Fokontany Tanambao bénéficient d'eau par la mise en place de barrage et d'un canal d'irrigation.</p> <p>4 sur les 1993 espèces de plantes utiles reboisées près des villages ont survécu</p> <p>98% des 798 plantules d'espèces patrimoniales restauré en forêt ont survécu</p>
3	OS 3 Gérer les ressources naturelles et intégrer les populations riveraines dans la conservation et la gestion des ressources naturelles.			<p>1 Plans de gestion élaboré avec Les communautés locales par zonation des écosystèmes et de la potentialité des ressources concernées</p>

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

Méthode de collecte des données ethnobotaniques

Les entretiens ethnobotaniques sont les approches les plus pratiquées pour collecter le maximum d'informations sur les connaissances traditionnelles relatives à l'utilisation des plantes. Elles permettent de comprendre et de connaître l'interaction de la population locale avec

l'environnement naturel (MARTIN, 1995). Pour la réalisation de cette étude, plusieurs étapes ont été suivies :

Prendre en compte les autorisations de la part des différentes institutions ou personnes concernées (ALEXIADES, 1996).

Choisir les lieux de collecte des données ethnobotaniques (5 villages) en fonction de la distance des villages par rapport à la forêt de Vohibola et de la dépendance des communautés aux ressources naturelles de la forêt.

Choisir les informateurs : âge, genre, activités source de revenus, informateurs clés tels que les Tangalamena, les guides...

Recueillir toutes les informations à l'aide des observations directes, des prises de photos, des enregistrements audio, etc.

Informations recueillies sur l'informateur : nom, genre, âge, situation matrimoniale, activités génératrices de revenus et pratiques socio-culturelles.

Informations recueillies sur la plante : nom vernaculaire, port, utilisation, parties utilisées, lieu de prélèvement...

Durant cette étude, deux types d'entretien ont été utilisés à savoir :

Entretien semi-directif (MARTIN, 1995) : entretien dirigé qui consiste à inviter les informateurs à parler un sujet précis. Il est adopté pour le recueil des informations au niveau des paysans sur l'utilisation des espèces végétales et sur les espèces patrimoniales de la forêt ainsi que sur leur écologie.

Entretien informel : entretien qui n'utilise aucune questionnaire, ni thème particulier (ALEXIADES, 1996). Dans ce type, les objectifs de la recherche ne sont pas abordés mais les informations nécessaires sont retirées à partir des conversations.

Une observation participative a été faite pour compléter les informations obtenues. Il s'agit de passer un certain temps dans un village, d'observer et de noter les différentes activités des villageois y compris la manière dont ils préparent les plantes qu'ils utilisent.

Méthode de traitements et d'analyses des données ethnobotaniques

Indice de saillance d'une espèce (UVs) :

L'indice de saillance est un indice permettant d'identifier les plantes qui attirent beaucoup plus l'attention des habitants. Elle a été déterminée à l'aide du logiciel ANTHROPAC version 4.0. C'est un logiciel servant à établir une « free list » ou liste libre de toutes les espèces mentionnées utiles par les personnes interviewées. Il s'agit de ranger toutes les espèces utilisées suivant l'ordre dans lequel la personne cite le nom de la plante. Les valeurs obtenues varient de 0 à 1 selon l'importance des plantes pour les habitants. C'est une valeur utilisée pour déterminer les espèces dont l'utilisation est importante pour la population locale. La formule de PHYLIPS et GENTRY (1993) a été adaptée.

$$UVs = (\sum U_i) / N$$

Avec :

U_i : Nombre d'utilisations mentionnées par chaque informateur pour une espèce ;

$\sum U_i$: Nombre total d'utilisations donné par l'ensemble des informateurs pour une espèce

;

N : Nombre total d'informateurs interviewés.

L'utilisation des espèces par les villageois peut donner par la valeur de U.Vs :

Si $0.5 > U.Vs \geq 0$: espèce non utilisée par la majeure partie des informants ;

Si $1 > U.Vs \geq 0.5$: espèce utilisée par la majeure partie des informants ;

Si $U.Vs = 1$: espèce utilisée par tous les informants ;

Si $U.Vs > 1$: espèce très utilisée par tous les informants.

Choix des espèces patrimoniales

Une espèce est dite patrimoniale selon les quatre (4) critères de Charte de l'arbre à Nantes en 1992 (www.jardins.nantes.fr). Ces critères sont la beauté de l'espèce ; sa dimension remarquable ; sa rareté botanique et ses liens avec les patrimoines historiques et culturels des villages ainsi que des habitants.

La beauté est observée au niveau de la spécificité de l'espèce par rapport aux autres espèces. La spécificité peut se rencontrer soit par la couleur de fleur, la forme (physionomie) et l'architecture de l'arbre.

La dimension remarquable de l'espèce peut être évaluée soit à partir de la hauteur soit à partir du diamètre de l'individu.

La rareté botanique est observée soit au niveau spatial (espace pourvu et occupé par l'espèce) soit par l'abondance par rapport aux autres espèces présentes dans la forêt. Ce critère peut être connu à partir de consultations des livres et de la collecte de données sur les espèces étudiées.

Les liens avec les patrimoines historiques et culturels des villages et des habitants sont obtenus à partir des observations directes, des entretiens auprès des personnes susceptibles de connaître l'histoire de l'espèce.

Choix des sites de relevé écologique

Le site de relevé est défini comme un ensemble d'observations effectuées sur un lieu déterminé (GODRON, 1968). Les trois critères d'homogénéités (GOUNOT, 1969) :

- Homogénéité des conditions écologiques apparentes ;
- Homogénéité physiologique ;
- Homogénéité floristique,

Ainsi que la présence des espèces cibles ont été utilisés pour choisir les sites de relevé.

Méthode d'étude quantitative des espèces arborées cibles

Afin de relever tous les individus des espèces cibles avec les paramètres à étudier, la méthode de Braun Blanquet (1965) a été utilisée. Elle consiste à délimiter dans une surface homogène présentant l'espèce cible, une surface de (100 m x 100 m), dans chacun des sites de relevés (Figure 1). Ce plateau est ensuite subdivisé en 10 placettes contigües ayant chacun 10 m de côté pour faciliter l'inventaire.

- Dans les placettes, tous les individus des espèces cibles ont été notés tout en considérant :
- les paramètres physiques : coordonnées géographiques, topographie
 - les paramètres floristiques : noms vernaculaires, noms scientifiques, état phénologique et type biologique ;
 - les paramètres dendrométriques : diamètre à hauteur de poitrine (Dhp) estimé en centimètre (cm), hauteur du fut (m) et hauteur maximale estimée en mètre (m).



Figure 1 : Dispositif de placeau de BRAUN BLANQUET

Méthode d'étude structurale de l'habitat des espèces arborées cibles

Cette étude a pour but de connaître les différentes strates définies comme étant le niveau de concentration maximale de la masse foliaire (GOUNOT, 1969) et de déterminer le degré de dégradation de la formation végétale à partir de la continuité de la voûte forestière. Elle permet d'avoir une image réelle ou représentative de l'ensemble de la végétation et de déterminer l'organisation spatiale des espèces. La structure de la végétation est définie comme la répartition et l'agencement des espèces dans une formation végétale (GUINOCHET, 1973).

Le transect linéaire de Gautier a été utilisé pour cette étude. Elle est basée sur l'établissement d'un diagramme de recouvrement qui correspond au mode de stratification des espèces de la formation végétale. L'étude a été réalisée sur une ligne de transect. Une chevillière de 50 m a été tendue horizontalement dans la zone d'étude (Figure 2). Les hauteurs de contact de la végétation ont été notées tous les deux mètres à l'aide d'une gaulle graduée dressée verticalement. Au-delà de 7 m, les hauteurs des arbres sont obtenues par estimation visuelle. La lecture a été faite tous les 1 m.

Le recouvrement est donné par l'analyse du profil structural par classe de hauteur. Différents degrés d'ouverture correspondant à chaque classe ont pu être identifiés. L'échelle de recouvrement établie par Godron et al. (1983) a été prise comme référence pour l'interprétation :

- Recouvrement global supérieur à 90% : strate fermée
- Recouvrement global compris entre 75 à 90% : strate peu ouverte
- Recouvrement global compris entre 50 à 75% : strate semi – ouverte
- Recouvrement global compris entre 25 à 50% : strate ouverte
- Recouvrement global compris entre 10 à 25% : strate très ouverte

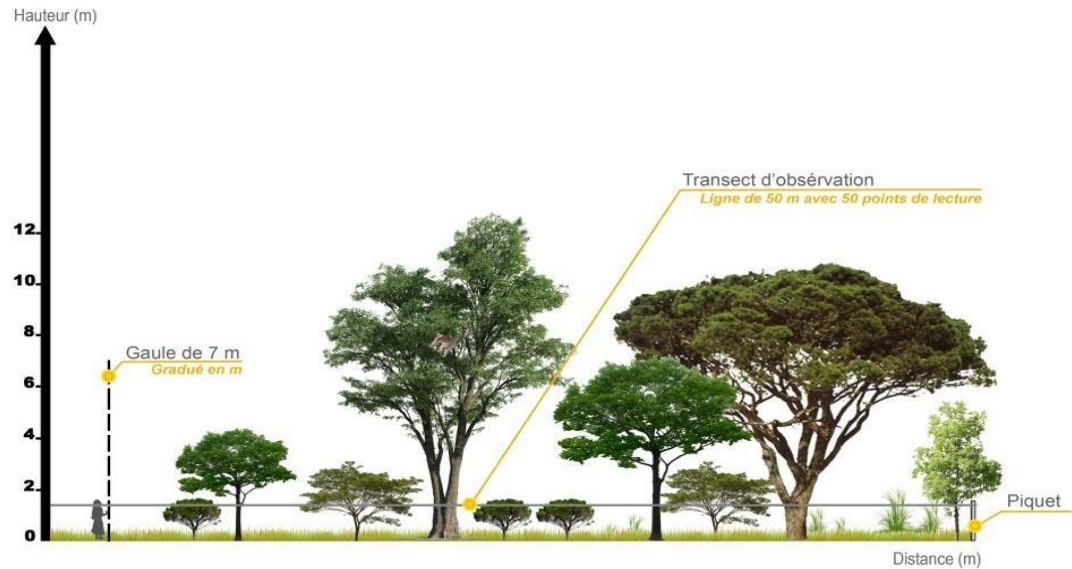


Figure 2 : Dispositif d'un transect linéaire de Gautier

Méthode d'étude de la flore associée des espèces arborées cibles

La flore associée est l'ensemble des espèces végétales qui occupe l'espace en association avec l'espèce cible (BROWER et al., 1990). Elle a comme objectif d'apprécier l'habitat de l'espèce étudiée en faisant ressortir les espèces qui cohabitent avec cette espèce cible dans la formation végétale. La méthode utilisée est celle du Quadrat Centré en un Point (QCP), adopté par BROWER et al. (1990).

Pour se faire, deux lignes imaginaires de directions perpendiculaires Nord-Sud et Est-Ouest passant par un individu adulte appartenant à l'espèce cible, prise au hasard et prise comme centre, divisent la zone en quatre quadrats : Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest. Ces lignes sont déterminées et orientées grâce à une boussole (Figure 3).

La méthode consiste à relever la distance et le nom de chaque espèce la plus proche de la cible ainsi que la hauteur totale et Dhp des espèces ligneuses supérieures à 10 cm de diamètre présentes dans les quadrats.

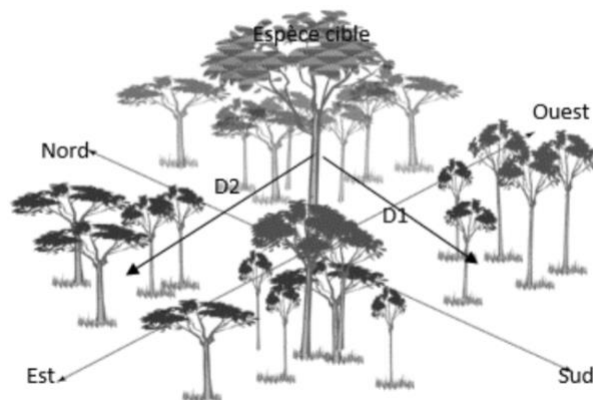


Figure 3 : Dispositif d'un Quadrat Centré en un Point (QCP)

Méthode d'étude de la régénération naturelle des espèces arborées cibles.

L'étude de la régénération naturelle permet de connaître la santé de la population des espèces cibles. C'est l'ensemble des processus par lequel les plantes se reproduisent naturellement sans intervention sylvicole (ROLLET, 1983). L'étude a été faite dans un placeau de 20 m x 50 m subdivisé en dix placettes de 10 m x 10 m. Dans chaque placette, tous les individus régénérés (à Dhp inférieur à 10 cm) et semenciers (à Dhp supérieur ou égal à 10 cm) des espèces cibles ont été inventoriés.

Méthode d'étude pédologique

Le sol est la partie meuble d'épaisseur variable résultant de la transformation de la roche mère sous-jacente sous l'influence de divers processus physiques, chimiques et biologiques (DELOMON, 1960).

L'étude du sol permet de déterminer l'influence des facteurs édaphiques sur la formation végétale et sur la distribution des espèces cibles.

Cette étude a été effectuée en creusant une fosse pédologique ayant une dimension de 50 cm x 50 cm et d'une profondeur variable.

Chaque fosse est caractérisée par des couches ou horizons qui se superposent et se distinguent par la variation de leur couleur.

Les informations suivantes ont été notées pour chaque horizon :

- l'épaisseur : mesurée par un mètre ruban ;
- la texture du sol : proportion des fractions de sable, de limon et d'argile classées par catégorie de grosseurs, présentes dans le sol (RAZAFINJARA, 2016).

Méthode d'étude de la formation herbacée

Cette étude a comme objectif d'évaluer l'état de lieu des espèces herbacées par l'étude de la structure verticale en tenant compte de toutes les espèces présentes dans la formation. Pour ce faire, un transect linéaire de DAGET a été utilisé afin d'avoir une image réelle ou représentative de l'ensemble de la formation notamment la composition floristique et la structure de la formation. Elle consiste à tirer une chevillière de 20 m divisée en 200 segments de 10 cm suivant une direction parallèle à la grande pente. Un jalon centimétrique est déplacé sur chaque extrémité des segments, et tous les points de contact des espèces présentes le long de ce jalon ont été notés.

Les paramètres notés sont :

- Paramètres écologiques : la station, la topographie, l'orientation, l'altitude et l'exposition ;
- Paramètres floristiques : noms vernaculaires, nom scientifique, la hauteur maximale et l'abondance numérique des espèces.

Matériels utilisés pour la construction de barrage

Des sacs plastiques de 50 kg vide (300 pièces) sont utilisés pour la construction de barrage. Ils seront remplis de terre et arrangé pour fabriquer un mur pour le blocage du passage de l'eau.

Construction de barrage et canaux d'irrigation

Ce travail a été fait sous forme de système HIMO (haute intensité de main d'œuvre) avec les communautés locales du village bénéficiaire.

Le travail a été commencé par la mise en place de deux butages qui serviront de contrefort assurant la durabilité du barrage. Pendant ce temps, d'autres personnes remplissent les sacs par des terres. Les sacs remplis sont ensuite placés et alignés entre les deux lignes de traverses. Ils sont placés en deux rangés jusqu'à 1,5 m de hauteur pour renforcer la base et à partir de 1,5 m de hauteur, une seule ligne de sac a été déposée dans la partie en aval du barrage. Les restes des creux ont été remblaiés c'est-à-dire comblées par des masses de terre. Pour finir, des gazons ont été mis comme couverture du barrage afin de le protéger contre l'érosion. Le barrage mesure 5 m de longueur, 2,5 m d'épaisseur et 2,9 m de hauteur.

Le canal d'irrigation mesurant 400 m de longueur dont la profondeur varie de 50 cm à 1,50 m et la largeur mesure environ 80 cm a été effectué aussi.

Méthode de reboisement et de restauration des espèces utiles et patrimoniales

Le reboisement se fait en plusieurs étapes :

- Transport des plants après inventaire : les plantules sont inventoriées et transportées par les participants vers le site de reboisement.
- Trouaison : Une fosse de 20 cm³ a été faite en séparant les deux couches de 20 cm, on met d'un côté la première couche de 10 cm et de l'autre côté la dernière couche de 10 cm. Les trous sont distants de 2m.
- Détachement du pot plastique : avant la mise en terre des plantules, les pots plastiques sont déchirés et enlevés. Ils sont ensuite rassemblés dans un endroit puis brûlés au village.
- Mise en terre en remplissage : les plantules sont déposées dans les fosses et remplies de terre dont la dernière couche de 10 cm d'abord suivie de la première couche.
- Mise en paillage : des débris de feuilles mortes ont été mises à la base des plantules qui serviront comme ombrière. Ces paillages aident les jeunes plantes de s'adapter à leur nouveau milieu de vie sur le retient de l'eau de rosée.

Méthode de collecte des données sur la cartographie participative

La cartographie participative est une identification sur le terrain des espaces, des ressources naturelles et des ressources importantes avec la collaboration des communautés locales ; Ces éléments vont être par la suite positionnés sur une carte géoréférencée.

La réalisation de la cartographie participative se fait par la lecture et la discussion sur terrain avec les communautés locales d'une carte préétablie présentant les différents éléments tels que les pistes d'accès à la forêt, les différentes zones d'activités, les cours d'eau, les rivières, les villages, les routes, les zones agricoles, les sites sacrés, les forêts, les lacs, les marécages, etc.

Ensuite, une vérification sur terrain de ces entités et mis à jour d'autres entités manquantes ont été effectuées. Les données collectées sur terrain au cours de cette étape sont :

- Les principales pistes et sites ;
- Les noms locaux des rivières et lacs ;
- Les noms et l'emplacement des villages ;
- Les différents types de zonage : zones de conservation, zones de restauration et zones d'exploitation agricoles ;

- Les principales limites et nature de la forêt, des écosystèmes et des infrastructures routières ;
- La superficie de la zone étudiée.

Matériels de communication distribuée

Pour améliorer l'échange d'informations entre les parties prenantes de la conservation de la forêt de Vohibola, des matériels de communication ont été distribués dans les 5 villages situés aux alentours de la forêt de Vohibola. La liste de ces matériels est présentée dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Liste globale des matériels offerts par le GSPM

Matériels	Quantité
Panneau solaire Solar land 100W	5 pièces
Batterie 80AH	5 pièces
Convertisseur et régulateur 1000W	5 pièces
Electrolyte pour batterie	30 litres
Prises multiples hermétiques	5 pièces
Prise mâle LAP	5 pièces
Fil souple torsades 50m	5 X 10 mètres
Interrupteur SA	5 pièces
Douille EA	10 pièces
Ampoule LED 9W	10 pièces
Téléphone ARMY	5 pièces
Carte mémoire micro SD Scandisk 16G	5 pièces
Puce téléphonique Telma	5 pièces
Rame papier	5 pièces
Porte badge avec cordon	25 pièces

La distribution de ces matériels dans les villages a été effectuée en présence du président de l'Association Razan'i Vohibola, des représentants de de chaque village et le Président du Fokontany ou du Tangalamena.

Méthode de mise à jour du PAGs

Le PAGs a été mis à jour à partir des données ethnobotaniques et écologiques récoltées sur terrain, ainsi qu'à partir des consultations auprès des communautés locales et des cartographies villageoises.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)

- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Pendant la mise en œuvre du projet il faut toujours tenir compte les activités locales avant d'organiser un programme.

Chaque site ou village ou fokontany possède sa spécificité et leurs propres besoins suivant leurs contextes socio-culturels et physico-chimiques locaux. Il ne faut jamais homogénéiser les mesures à prendre pour gérer la gestion rationnelle des ressources

Les communautés connaissent parfaitement leurs besoins mais ont l'habitude de chercher une rémunération pour faire une activité

Il est difficile de faire le suivi des productions de chaque bénéficiaire sans engager une personne par village pour faire cette tâche

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

La mise en place du barrage par HIMO a été un exemple tangible pour motiver les communautés de l'entretenir et d'étendre le canal d'irrigation par leur propre moyen étant donné la qualité de la culture après irrigation.

La sensibilisation de la population sur la question de pérennisation comme garder une partie de la production afin de pérenniser les activités de culture de maïs et de riz et repeindre les pirogues n'est pas facile sans une approche bien définie.

La restauration est une activité qui nécessite un moyen financier afin de réénumérer les pépiniéristes.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Une étude d'impact environnemental a été déclenchée suite à la mise en œuvre du barrage mais n'a pas requis d'activité particulière à cause de l'emplacement du canal qui est situé loin de la forêt.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)
1367,75 USD

b. Type de financement

Veillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
GSPM	Cofinancement	1367,75	Contribution de l'association pour la mise en oeuvre du projet

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF Compte tenu du contexte local à Vohibola (menace) l'appui du VOI razan'i Vohibola est très sollicité pour qu'il devint le premier responsable de la gestion durable de la forêt de Vohibola.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative
40 zones clés pour la biodiversité, couvrant 2,8 millions d'hectares, bénéficient de nouvelle plan de gestion ou la gestion a été renforcé	1 PAG mise à jour et validé pour la Reserve Communautaire de vohibola
Prise de conscience des valeurs de la biodiversité et de la nature des menaces et des facteurs soulevés parmi les communautés locales dans au moins 25 sites prioritaires	Les communautés sont conscient de l'importance de conservation de 5 espèces endémiques/menacée de la forêt de Vohibola
La capacité des organisations communautaires locales en charge de la conservation et du développement local s'est améliorée dans au moins 20 sites, pour permettre l'augmentation de la durabilité et l'efficacité de ces organisations	Les communautés sont capables de délimiter le paysage de Vohibola par zone et par vocation et priorité
Etudes de base, inventaires et cartographie des zones importantes de biodiversité achevés pour au moins six sites et au moins trois sites aux Comores	Cartographie participative de Vohibola. Ecologie des espèces patrimoniales, Données sur la biodiversité des plantes dans la forêt de Vohibola

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Reserve communautaire de Vohibola	2000 hectares	PP

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex.

via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)	Type de bénéfice (marquer avec un x)	Nombre de bénéficiaires

	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par	Renforcement de la résilience aux changements	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des	Amélioration de la représentation et meilleure	L'amélioration de l'accès aux services	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Communauté locale						x			X							x	168	122

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
Vohibola	18°30'-18°35' de latitude Sud	49°16'-49°14' de longitude Est
...		

19. Politiques, lois et réglementations

Veuillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

N/A

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Nom de la loi, politique ou réglementation	Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)															
		Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux	
1																				
2																				
...																				

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : Groupes des Spécialistes des Plantes de Madagascar

18. Organisation : Organisation Non Gouvernementale

19. Adresse de correspondance : Département de Biologie et Ecologie Végétales BP 906
Facultés des Sciences Antananarivo 101

20. Numéro de téléphone : +261320241488

21. Adresse e-mail : verohani@yahoo.fr, vololoniaina.jeannoda@gmail.com